

fois qu'il y a ligue pour dénoncer une classe particulière d'individus, l'effet en sera que ceux qui seront ainsi attaqués se ligueront aussi à leur tour. Et c'est là précisément ce que je redoutai parmi le peuple catholique de New-York, soit natifs ou étrangers. Et dans le temps même que j'employais tous mes efforts, comme je l'ai déjà dit, pour empêcher ces résultats, Bennett de son côté était tout occupé à répéter, comme un boute-feu, toutes les dénonciations déjà proférées dans les assemblées des Natis Américains. Je n'étais pas seul l'objet de ces dénonciations, mais aussi les églises catholiques y ont eu leur bonne part. Je me rappelle, à ce propos, les procédés d'une assemblée en particulier, comme ils furent rapportés par le *Herald*; je me ressouviens très bien du discours d'un de ces orateurs, qui, avec des gestes pleins d'emportement, proclama "qu'il y avait sous la cathédrale de St-Patrice des dangeons, qui n'étaient réservés que pour emprisonner, et faire souffrir les ministres protestans de la ville, lorsque les catholiques s'entraînaient à prendre l'ascendant." Je cite au moins la substance, si ce ne sont pas là tout-à-fait les propres paroles du rapport. Depuis votre élection, l'on m'a dit que toute cette assemblée et ce langage révoltant était de la fabrique même de Bennett. Mais comment les catholiques de cette ville pouvaient-ils savoir cela?

Vous, Monsieur, qui devez connaître quelque chose de la nature humaine, il n'est pas nécessaire de vous dire que dans toute éruption sociale, et surtout celles qui vont à la sédition, le premier incendiaire morale allume les passions, et alors les victimes de ces passions enflammées sont prêts à appliquer la torche ardente ou à porter l'instrument meurtrier contre les objets de leur fureur. Lisez de nouveau, s'il vous plaît, le passage, que je viens de citer, prononcé dans une assemblée de natifs américains, publié dans 20, ou 30,000 copies du *Herald*, et disséminé avec profusion au milieu de la population de cette ville, dans un temps d'excitation extraordinaire, et où les sentiments étaient excités d'une manière déplorable, veuillez le lire de nouveau, et après avoir pesé toute ces circonstances, calculez les désastreux effets qu'il devait ou au moins qu'il pouvait produire. Il était fait pour détruire la confiance sociale, — à produire des sentiments de rages, d'un côté et de vengeance de l'autre, et parmi la classe la moins éclairée de la communauté, des deux côtés, à fomenter ces passions mauvaises, qu'une seule goutte aurait fait déborder surmontant toute espèce de barrière, et laissant notre belle cité dans une sorte de désolation telle que le monde n'en aurait jamais vu auparavant. Si les républicains américains ont tenu un tel langage, ne sont-ils pas entièrement excusables? Mais s'ils n'ont pas tenu ce langage, qui a été inventé par Bennett lui-même en leur nom, n'ai-je pas raison de dire qu'il est l'homme le plus dangereux qu'il y eut jamais. Si pendant la crise par laquelle nous venons de passer, il fut sorti des cendres de la dispute, que cet homme s'efforçait de faire revivre, une seule évincelle; si eu égard aux insultes faites d'un côté, l'instinct mêlé de préservation personnelle et de vengeance de l'autre, une collision eut eu lieu, et que tous ceux qui avaient été excités des deux côtés, et tous les sentiments enflammés, tout se fut soulevé en masse au secours de leurs amis. Je frémis à la pensée de ce qui s'en serait suivi.

Hélas! Monsieur, des hommes ne peuvent-ils donc se contenter d'adorer Dieu suivant que le leur prescrit leur conscience, sans en pêcher leur prochain de jouir du même privilège. Dans la question des écoles, on n'a réclamé autre chose pour les enfants des catholiques, que les droits légaux et reconnus de la conscience. Ces droits, les catholiques sous les gouvernements les plus intolérants, ne les ont jamais abandonnés, et ils ne s'en départiront jamais. Ils en ont été privés par des lois intolérantes. S'il plait au peuple américain de faire de semblables lois, nous nous soumettrons aux punitions et aux pénalités. Nous ne nous mêlons avec ce qui regarde aucune autre dénomination, nous désirons qu'ils jouissent des mêmes priviléges que nous réclamons pour nous-mêmes. N'est-ce pas là le principe du gouvernement américain? N'est-ce pas là l'orgueil et la gloire du peuple américain? Et s'il en est ainsi, pourquoi donc les américains y sont-ils opposés?

Je ne suis point, Monsieur, un homme qui aime la discorde et la contention... Mes inclinations sont bienveillantes et pacifiques. Et pour preuve, je puis assurer que je n'eus jamais de ma vie aucune altercation avec qui que ce soit, que je, n'eus jamais occasion ni d'appeler les autres, ni d'être appellé moi-même devant aucun tribunal civil sur la terre. Il est vrai que mes devoirs publics m'ont souvent mis dans la nécessité de m'o. poser directement à des principes que je regardais comme injurieux et injustes. Mais même alors, je pense avoir fait cette distinction, que suggère la sensibilité chréenne, entre la cause et la personne de celui qui était en opposition avec moi. Et quoique parfois j'aie pu paraître sévère envers mes opposants, cela ne procéda d'aucune malice dans le cœur, mais plutôt d'une espèce d'indignation morale, en voyant une si mauvaise logique employée pour défendre une bigoterie plus mauvaise encore.

Peut-être même que, dans cette communication, j'ai pu faire quelque tort aux personnes dont j'ai mentionné les noms. Je n'ai pas pu consulter un seul document. Ce que j'ai dit par rapport à moi demeure enfermé dans mon sentiment intérieur; ce que j'ai donné comme opinion est appuyé sur l'exactitude de mon jugement, et en prend nécessairement les imperfections. Mais j'ai cité des choses comme des faits, seulement de mémoire, et s'ils n'étaient pas réellement, tels que je les ai cités je me retracte volontiers, ne voulant faire aucune injustice à personne. L'un de ces faits est que le Col. Stone en citant l'écrit de Bennett, supprima le nom de l'auteur et mit, «à moins», «un journal du matin» à la place. L'autre est l'attaque de Bennett

contre Mme. O'Connell. Quant à ceci je ne l'ai pas vu, mais je n'en doute nullement. Encore un autre c'est la publication de ce discours incendiaire de Bennett, comme ayant été fait par les Natis Américains. Je ne dis pas précisément que c'est une fabrication, mais les parties intéressées pourront décider la question.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec un profond respect,

Votre très obéissant serviteur,

† JOHN HUGHES, Evêque de New-York.

New-York, 17 mai 1844.

CORRESPONDANCE.

M. L'EDITEUR,

Comme plusieurs journaux de cette ville, l'*Aurore en tête*, pourraient en voulant donner une couleur politique à la démarche de la société de Tempérance à l'occasion de l'entrée du gouverneur en cette ville, travestir notre manière de penser et d'agir, je crois qu'il est à propos d'observer (et je pense que c'est le sentiment de cet éditeur) que nous ne sommes allés devant du gouverneur, que parce qu'il est civillement parlant le premier de notre pays et que nous l'estimons beaucoup comme homme privé. Comme citoyen, sir Charles est fort estimable; il est bon, doux et généreux. Comme politique, les Canadiens, en masse, ne pensent pas tout-à-fait si bien de lui.

Qu'il soit donc entendu que la Société de Tempérance, par sa démarche, n'a pas prétendu faire un acte d'approbation à la politique de Son Excellence, mais un acte de respect et de politesse.

Un de la société.

Tus. L. G.

Montréal, le 24 juin 1844.



BULLETIN.

Célébration religieuse et nationale de la St. Jean-Baptiste.—Entrée du gouverneur à Montréal.—Nouvelles d'Europe.

Dimanche dernier, la fête patronale de la société de tempérance a été solennisée avec un éclat et un enthousiasme tout nouveau. La bande de musique, pour la première fois dans un élégant uniforme, ne contribua pas moins par sa belle tenue que par ses airs nationaux, à relever cette importante cérémonie. A neuf heures, les membres de la tempérance, décorés de leurs médailles et de leurs autres marques distinctives, se mirent en ordre de procession, à la suite de leurs bannières et musique en tête. Ils partirent de la maison d'école, en passant par les rues Mignonne, Sanguinet et Dorchester, et revinrent à la Cathédrale par la rue St. Denis. C'était un spectacle agréable et imposant de voir le bel ordre, le silence et la gravité qui régnaient dans cette marche vraiment triomphale. Pendant les offices divins de la journée, la bande de musique exécuta différents airs avec un succès et un accord qui donne beaucoup à espérer. Nous ne disons rien des cérémonies de l'église, ce serait répéter ce qui a été dit si souvent et ce que personne n'ignore. Nous ne devons pourtant pas oublier le pain-bénit: il consistait en trois colonnes à cinq étages, garnis d'un grand nombre de cierges et qui supportaient une superbe couronne. Outre sa beauté, et sa richesse, il y avait encore quelque chose de nouveau dans la manière de le présenter pour le faire bénir: Il était placé sur une table richement ornée et supportée sur des roulettes. Il fut mis en mouvement avec la plus grande facilité, ce qui faisait que sa marche, au son de la musique, semblait se faire comme par enchantement. L'église était encombrée de monde, mais cela n'empêcha pas le recueillement et le silence le plus profond d'y régner; on voyait que la religion y exerçait son empire. Aussi la table sainte y fut environnée de centaines de pieux communians. Après les vêpres, les héros de la tempérance se remirent de nouveau en procession dans le même ordre que le matin, pour aller à l'église de la Providence. Pour donner à leur nombreuse société le moyen de se déployer, ils furent obligés d'allonger un peu leur route. Puis, après avoir rempli leur devoir religieux à l'église de la Providence, ils revinrent déposer leurs bannières à la Cathédrale et se dispersèrent. Ce qu'il y avait de plus admirable c'était de voir cette longue colonne de citoyens parader ainsi dans les rues, se réunir et se disperser, sans faire le moindre bruit sans causer le plus petit désordre. Honneur donc à la société de Tempérance qui sait si bien se distinguer par sa religion, sa gravité et sa modestie et qui ne sait pas moins honorer son patron par ses pompes religieuses que par ses vertus héroïques.

Hier, la fête patronale de la naissance du glorieux Saint Jean-Baptiste a été doublement célébrée, d'abord par une messe solennelle à la paroisse églisée par M. Duranteau, curé de Lachine, ensuite par l'entrée du gouverneur dans la nouvelle capitale. La circonstance ne pouvait être mieux choisie. La messe commença vers neuf heures. Le chœur des musiciens, M.